

Bulletin Municipal



 **Braslou**

Décembre 2023



Le Mot du Maire

p 2	Mot du Maire
P 3 à 5	Renseignements pratiques MDPH 37 Tarifs communaux Sacs poubelles Etat civil 2023 Agenda SMICTOM
p 6 à 7	Extraits du Registre des Délibérations
p6	Budget
p 8	Artisans Commerçants
p 8 à 10	Associations communales Action sociale Pèle-mêle manifestations Paroisse Message du 11 Novembre
p 11	Appel des maires
p 12 - 13	ASJ Braslou
p 14	Les interviews
p 15	Swin Golf
p16	Construction gymnase
p 17	PAIPS
p 18 - 19	Bien chez soi Mieux chez moi Architecture Fondation du Patrimoine
p 20	Mission locale
p 21	Relais Cajou
p 22	Bulles d'R
p 23	Dépistage cancer
p 24	Don d'organes
p 25	France victimes
p 26 - 27	LPO
p 28	Parc National Régional
p 29	Syndicat de la Manse
p 30	Sieil

Chères Braslousiennes, Chers Braslousiens,

A mon grand regret 2023 s'achève dans la tourmente après avoir connu durant toute l'année divers faits marquants et très inquiétants.

Des actes de violence, ici où là, inexplicables et inacceptables se sont produits. Il me paraît urgent que des réformes gouvernementales fassent cesser ce désordre afin que notre pays retrouve une certaine sérénité, stabilité et tranquillité.

Nous avons besoin de sécurité. Nous devons protéger nos enfants.

Des catastrophes naturelles n'ont pas épargné certaines régions de l'hexagone, j'ai une pensée pour ces familles qui peinent à retrouver leur bien.

Au cours du premier trimestre le réseau téléphonique a sérieusement été perturbé suite aux différents vols de câble. L'installation de la fibre s'est accélérée, à ce jour la commune est raccordée à hauteur de 90%.

Du côté des réalisations :

La dernière tranche de travaux de l'aménagement du centre bourg s'est finalisée au premier semestre,

Le deuxième programme de « Défense incendie » est terminé couvrant un bon nombre de hameaux,

Des travaux de voirie ont été réalisés sur La Valigon, La Chapelle et Les Bardins,

Acquisition de petits matériels principalement en remplacement des outils dérobés lors d'une effraction au local technique,

La Numérisation de l'état civil devrait être réalisée d'ici la fin de l'année.

Pour l'année à venir, je ne souhaite pas m'avancer dans les projets car nous devons restaurer le logement de l'ancien presbytère vétuste, une première étude est en cours.

Un programme de voirie sera étudié.

Depuis 2 ans que nous parlons de l'adressage, vous devriez avoir connaissance de votre nouvelle adresse dès le début de l'année 2024, votre numéro d'habitation vous sera porté.

Je remercie les bénévoles des associations qui animent notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Braslousiens(nes) arrivés en 2023 ainsi qu'aux nouveaux nés.

Bien que celle nouvelle année ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, je souhaite qu'elle vous apporte santé et bonheur ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Claudine Leclerc



Création
Maquette
Impression
Signalétique
Déco véhicules

Ludovic URBANOVSKY
GÉRANT

Z.A. La Pointe - 86220 Les Ormes
Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr
05 49 85 05 77

Touraine Contact
Votre manuel de petites annonces particuliers et professionnels



BOUREAU QUENTIN

06.71.51.32.21

- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Aménagement de cour (bordures, pavés...)

quentin.boureau@orange.fr

Renseignements pratiques

Mairie

Site : www.braslou.fr

Tél. : 02 47 95 65 08

E-Mail : mairie.braslou@wanadoo.fr

site internet : www.braslou.fr



Secrétariat : horaires d'ouverture au public
lundi et vendredi 8h30 – 12h30
mardi et jeudi 13h 30 – 16h30

Permanences du maire : tous les jours
d'ouverture du secrétariat et/ou sur rendez-vous.

• **Assistants maternelles agréés** :

liste à consulter en mairie

• **Déchetterie** : Tél. : 02 47 58 27 74

ouverture le mardi de 13h30 à 18h

le mercredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h

le vendredi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

• **Communauté de Communes Touraine Val de Vienne**

14 route de chinon – 37220 PANZOULT

Tél. : 02 47.97.03.26

E-Mail : contact@cc-tvv.fr

• **Service des transports scolaires et de la redevance ordures ménagères**

Madame Dalonneau Corinne Tél. : 02 47 58 15 14

E-Mail : transport.om@cc-tvv.fr

• **Office du Tourisme** - 37120 Richelieu

Tel 02 47 58 13 62 - Fax 02 47 58 29 86

• **Maison de Santé du Pays de Richelieu**

34, route de Loudun - 37120 Richelieu

Tél. : 02 47 93 77 00

• **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Le Bourg - 37120 Chaveignes

Tél. : 02 47 58 15 76

Les formulaires d'inscriptions et réservations ainsi que les plannings sont disponibles sur le site de la CC-TVV : www.cc-tvv.fr rubrique « Enfance-Jeunesse »

Les familles peuvent également s'adresser au secrétariat enfance jeunesse de la CCTVV : 45 av du Gal de Gaulle à Ste-Maure de Touraine 02.47.65.63.15 - secretariat-sej@cc-tvv.fr

• **La Poste**

23, place du Marché - 37120 Richelieu

Tél. 3631

ouverture : le lundi de 11h30 à 12h45 et de 14h30 à 18h00,

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h,

le samedi de 9h à 12h30

Heure limite départ courrier/colis 15h45.

• **Gendarmerie**

2, rue de la Maréchaussée - 37120 Richelieu

Tél. 02 47 93 63 20 ou 17

• **Pompiers** - Tél. 18

Centre administratif ZI - 37120 Richelieu

• **SAMU** - Tél 15

• **Agir pour l'emploi** - Tél 02 47 58 13 77

78, route de Chinon - 37120 Richelieu

• **Assistante Sociale** : Mme VIGNAUT,

Mme DALAINE et Mme OLIVEIRA

Antenne de vie sociale

28 rue de la république - L'Île Bouchard

Sur rendez-vous uniquement - Tél. 02 47 58 51 27

Secrétariat ouvert de 14h00 à 17h00

sauf le mercredi

• **Sous Préfecture** - Tél. 02.47.64.37.37

1, rue Ph de Commines - 37500 Chinon

• **Préfecture** Tél. 02 47 64 37 37

• **Conciliateur de Justice** : M. de LAGUIERCE

Permanence à la Mairie de Richelieu sur rendez-vous

Quelques numéros qui peuvent vous être utiles :

urgence européenne : 112

Pharmacie de garde : <http://www.3237.fr/> - 3237

SOS Femmes violence conjugale : 3919 ou par SMS au 114

Allo enfance maltraitée : <http://www.allo119.gouv.fr/> - 119

Centre anti-poisons angers : <http://www.centres-antipoison.net/> - 02.41.48.21.21

Centre des grands brûlés : www.chu-tours.fr/assets/site_pro/chir_plastique/rub1_2.htm - 02.47.66.15.15

CHRU hôpitaux de Tours-Bretonneau/Clocheville/Trousseau/Ermitage: www.chu-tours.fr/sites-du-chu/ - 02.47.47.47.47

Etablissement Français du sang (EFS) transfusion sanguine tours : 02.47.36.21.00

Eau potable - urgence dépannage SAUR : www.saurclient.fr - 02.44.71.05.58

Electricité - urgence dépannage ENEDIS (ex EDF) : 09.72.67.50.37



La MDPH 37 est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son service en ligne : « MDPH en ligne »

Les usagers peuvent désormais déposer leur dossier :

- En créant leur compte personnel sur « MDPH en ligne », un service officiel, sécurisé et accessible 24h/24h.

- Par voie postale : Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Indre-et-Loire, 38 rue Edouard-Vaillant, 37042 Tours.

- A l'accueil de la MDPH 37.

Pour toutes questions ou demandes concernant la MDPH en ligne, les personnes peuvent écrire à l'adresse suivante : service-enligne@mdph37.fr en indiquant leurs coordonnées (email + téléphone).

Elles seront recontactées par des agents de la MDPH.

L'adresse mail : info@mdph37.fr ne devra plus être utilisée pour déposer des dossiers ou envoyer des pièces complémentaires en lien avec un dossier en cours ; à compter du 24 mai.

Elle reste active pour la prise de rendez-vous avec un conseiller d'information, et pour toutes les questions qui ne sont pas en lien avec un dossier. Les questions relatives aux dossiers en cours, sont adressées à l'agent référent administratif dont les coordonnées sont mentionnées sur les courriers émanant de la MDPH.

Renseignements pratiques

Tarifs Communaux

Cimetière

Cavurnes	30 ans : 90 € – 50 ans : 120 €
Concessions	30 ans : 120 € – 50 ans : 160 €
Columbarium	15 ans : 350 € – 30 ans : 700 €

Permis de conduire et certificat d'immatriculation
guichets de la Préfecture fermés depuis le 16 octobre 2017 au public, démarches à faire sur internet sur les sites suivants :

Certificat d'immatriculation :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

	Commune		Hors commune	
	Eté du 16/04 au 14/10	Hiver du 15/10 au 15/04	Eté du 16/04 au 14/10	Hiver du 15/10 au 15/04
Vin d'honneur, réunion	50,00 €		50,00€	
1 journée	80,00 €	100,00 €	100,00 €	120,00 €
2 journées/Week-end	120,00 €	140,00 €	140,00 €	160,00 €
Caution	200,00 € pour tous avec attestation d'assurance obligatoire.			
Etat des lieux	30,00 € seront demandés si la salle n'est pas remise en état de propreté constaté à la remise des clés.			

Des arrhes correspondant à 50% du montant de la location seront demandées à la réservation.

Distribution des sacs poubelle : (sacs jaunes)

Au local technique rue du Stade :
Vendredi 12 janvier et Vendredi 19 janvier
de 8h00 à 12h30.



Recensement militaire

inscription à la mairie dès l'âge de 16 ans, se munir d'une pièce d'identité, justificatif de domicile et livret de famille.

Elections Européennes : 9 juin 2024.

ETAT CIVIL 2023

Naissances

TANVIRAY Maëlys

BRAULT Maël

VAUCELLE Yüna

Décès

M. CAILLER Christian

M. MARTIN Jean-Marie

M. AUBUGEAU Claude

A VOS AGENDAS POUR 2024

12 janvier :

Cérémonie des vœux,

8 mai :

Cérémonie de la guerre 39-45

12 mai :

Marché de l'asperge

20 mai :

Tournoi football poussins benjamins,
catégories U9 à U11

3 et 4 août :

Touraine 2CV Club

Randonnée Gourmande

11 novembre :

Célébration de la fin de la guerre 14-18

20 décembre :

Arbre de Noël des enfants.

Certaines dates ne sont pas connues à la clôture du bulletin.

Renseignements pratiques



①

Le SMICTOM du Chinonais

LES RÈGLES D'OR POUR BIEN TRIER SES EMBALLAGES

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages sont à déposer dans le sac jaune.

- ➔ Le sac jaune contient désormais **tous les emballages** de votre logement mais attention pas les objets;
- ➔ **Inutile de les laver**, il suffit de **bien les vider**;
- ➔ **Ne pas les imbriquer** les uns dans les autres;
- ➔ **Séparer les matières les unes des autres** (ex. le pot de yaourt de son opercule...) pour un meilleur recyclage.

En cas de doute sur le tri, vous pouvez consulter les consignes de tri sur le site ou l'application de CITEO: triercestdonner.fr

NOUVEAU CENTRE DE TRI

Tous nos emballages y sont transférés depuis le 2 novembre

- 📍 Parçay Meslay;
- 🏠 10 000m² de superficie;
- 🗑️ 15 trieurs optiques capables de distinguer le matériau d'un déchet;
- 📦 53 000T de déchets recyclables;
- 👤 984 000 habitants.

ATTENTION AUX REFUS* DE TRI



Piles



Textiles



Pots de peinture



Serringes

Ces refus* provoquent de nombreux arrêts de chaîne avec des coûts supplémentaires.

*Déchets non-conformes aux consignes du centre de tri

COMPOSTAGE

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* à la source sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi le SMICTOM du Chinonais vous propose l'adoption d'un composteur individuel pour les déchets de restes alimentaires de votre cuisine et ceux de votre jardin. Pour cela il suffit de vous inscrire à l'une des prochaines dates de retrait et de choisir l'un des deux modèles disponibles sur le site internet : www.smictom.com

Pour les particuliers qui ne possèdent pas de jardins, 48 composteurs collectifs ont été installés dans la plupart des communes, sur des lieux bien précis (se renseigner auprès du SMICTOM).



COMPOSTEUR PLASTIQUE

300 litres
Dimensions :
89 x 79 x 79 cm

20€



COMPOSTEUR BOIS

300 litres
Dimensions :
75 x 70 x 70 cm

25€

*Les biodéchets sont des déchets biodégradables constitués, pour l'essentiel, de matière organique naturelle pouvant être décomposés, plus ou moins rapidement, par des bactéries et/ou des microchampignons avant d'être réintégrés par les écosystèmes.

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lundi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/01	Collecte du mardi 02/01	Collecte du mercredi 03/01	Collecte du jeudi 04/01	Collecte du vendredi 05/01
Lundi 1^{er} avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/04	Collecte du mardi 02/04	Collecte du mercredi 03/04	Collecte du jeudi 04/04	Collecte du vendredi 05/04
Mercredi 1^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/05	Collecte du jeudi 02/05	Collecte du vendredi 03/05
Mercredi 8 mai (Fête du travail) & Jeudi 9 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	FÉRIÉ mais collecte du mercredi 8/05 assurée ce jour là	Collecte du jeudi 09/05	Collecte du vendredi 10/05
Lundi 20 mai (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 20/05	Collecte du mardi 21/05	Collecte du mercredi 22/05	Collecte du jeudi 23/05	Collecte du vendredi 24/05
Jeudi 15 août (Fête Nationale)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 15/08	Collecte du vendredi 16/08
Vendredi 1^{er} nov. (Toussaint)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 01/11
Lundi 11 nov. (Armistice 1918)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 11/11	Collecte du mardi 12/11	Collecte du mercredi 13/11	Collecte du jeudi 14/11	Collecte du vendredi 15/11
Mercredi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 25/12	Collecte du jeudi 26/12	Collecte du vendredi 27/12

En cas de férié, la collecte est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 6 février 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 28 novembre 2022,
- Régularisation versement subvention d'équilibre entre le budget commune et le budget lotissement,
- C.D.G (Centre de Gestion) : adhésion de principe au service d'intérim territorial,
- Défense Incendie : autorisation de signature avec les propriétaires concernés d'une convention d'occupation de domaine privé, indemnité annuelle fixée à 50€.



Séance du 16 mars 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 6 février 2023,
- Adhésions 2023 : CPIE (30€), FLES (70€), FREDON (35€), Fondation du Patrimoine (100€),
- Subventions 2023 : Marché de l'asperge (300€), Association Gym (200€), Comice Agricole (40€), Souvenir Français (50€), Resto du Cœur (50€), Secours Catholique (50€),
- Participation aux frais des écoles pour un montant de 16 888€ : Richelieu : 7600€, Sacré Cœur : 1300€, Marigny-Marmande : 3400€, Syndicat La Tour, Luzé, Courcoué, Verneuil : 4588€,
- Approbation des nouveaux statuts de la CC-TVV,
- Accord de principe à la vente d'une partie du CR80, La Juderie,
- Versement d'une subvention d'équilibre au budget lotissement d'un montant de 12 000€,
- Transfert de charges du budget assainissement au budget principal d'un montant de 4000€ correspondant aux charges salariales de l'agent technique sur le temps passé à l'entretien du réseau et de la station d'assainissement,
- Demande de subvention au titre du « Fond Vert » pour la rénovation de l'éclairage du stade,
- Autorisation de mandatement d'une dépense de 5 240€ correspondant à l'extension des réseaux télécoms rue des Acacias avant le vote du budget (art.14 de la loi du 05.01.1988),
- Réévaluation de l'IFSE pour l'adjoint administratif : 185€ mensuel a proratiser en fonction du temps de travail.

Séance du 4 avril 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 16 mars 2023,
- Approbation des Comptes de Gestion du receveur, année 2022,
- Approbation des Comptes Administratifs, année 2022,
- Affectation des résultats de l'exercice 2022,
- Vote des taux d'imposition 2023 : taux maintenus,
- Approbation des budgets 2023, vote du taux de fongibilité (7.5%).

Dépenses de fonctionnement		
011	Charges générales	154 070,00 €
012	Charges de personnel	66 200,00 €
014	Atténuations de produits	13 653,00 €
65	Charges gestion courante	61 400,00 €
66	Charges financières	6 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €
023	Virement investissement	68 928,27 €
042	Opérations d'ordres	15 419,27 €
Total		385 970,54 €

Dépenses investissement		
20	Immo incorporelles	6 764,00 €
204	Subventions d'équipement	28 491,00 €
21	Immo corporelles	197 528,54 €
23	Opérations d'équipements	8 394,00 €
10	Dotations, fonds divers	600,00 €
040	Opérations d'ordres	0,00 €
16	Emprunts et dépôts caution	28 676,00 €
D 001	Solde reporté	23 212,00 €
Total		293 665,54 €
Total Général		679 636,08 €

Recettes de fonctionnement		
013	Atténuations charges	0,00 €
70	Produits services et divers	6 220,00 €
73	Impôts et taxes	71 944,00 €
731	Fiscalité locale	113 000,00 €
74	Dotations, subventions	65 653,00 €
75	Autres produits	26 892,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
R 002	Résultat reporté	102 261,54 €
042	Opérations d'ordres	0,00 €
Total		385 970,54 €

Recettes d'investissement		
13	Subventions	153 757,00 €
16	Emprunts	0,00 €
10	Dotations	51 052,00 €
1068	Excédents fonctionnement	2 418,00 €
165	Dépôts et cautionnement	1 376,00 €
024	Produits de cessions	715,00 €
021	Virement fonctionnement	68 928,27 €
040	Opérations d'ordres	15 419,27 €
Total		293 665,54 €
Total Général		679 636,08 €

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 2 mai 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 4 avril 2023,
- Délégation au SATESE de la compétence contrôle assainissement collectif,
- Approbation du compte de gestion 2022 de la SAUR,
- Avis de principe défavorable au projet de fusion du SMAEP du Richelais et du SIAEP de Courcoué,
- Accord proposition du SIEIL d'un montant de 18 786.62€ H.T. pour des travaux de remise en état de l'éclairage public,
- Suppression du poste d'adjoint technique contractuel, création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet relevant de la catégorie C, fixation de l'IFSE à 80€ mensuel.

Séance du 9 juin 2023:

- Election du délégué et 3 suppléants aux élections sénatoriales : Délégué : M AUBERT Joël, délégués suppléants : M BACQUART Henri, Mme CALLOC'H Marlène et M BERGER Damien.

Séance du 9 juin 2023 :

- Modification de nom de voie : VC 301 = Route de Verneuil-Le-Château et D 306 = Route de Braye-Sous-Faye,
- Subvention de 150€ accordée à l'association « Service de Fraternité »,
- Renouvellement ligne de trésorerie,
- Nomination de Mme Catherine CHAMPRENAULT pour exercer la fonction de référente déontologue des élus de la Commune de Braslou.

Séance du 31 juillet 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 9 juin 2023,
- Dénomination « Route de la Tourelle » (D20-CR55-CR81 jusqu'à la VC n°5 direction La Thibaudière au Petit Travesay),
- Subvention de 50€ accordée au R.J.S.,
- Admission en non-valeur d'un montant de 5 469.01€ concernant des loyers non recouverts malgré toutes les poursuites, somme provisionnée en amont,
- Versement d'une gratification de 150€ à un stagiaire ayant effectué son stage dans notre collectivité,
- Entreprise Colas retenue pour les travaux de voirie 2023.



Séance du 28 septembre 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 31 juillet 2023,
- Encaissement d'un don de 500€ (chèque) venant du Touraine 2CV club,
- Décision modificative de crédits n°1, positionnement de crédits pour admission en non-valeur,
- Autorisation au Centre de Gestion d'organiser une consultation pour notre compte en vue de souscrire un contrat de groupe pour l'assurance du personnel,
- C.F.U (Compte Financier Unique) : autorisation de signer la convention entre l'Etat et la Commune,
- Tarif de la redevance d'assainissement maintenu,
- Approbation du rapport 2022 du SMAEP du Richelais sur le prix et la qualité du service d'eau potable,
- Révision des tarifs communaux : occupation de l'Aire de loisirs : 2.50€ par jour et par personne.

Séance du 20 novembre 2023 :

- Approbation du PV de la réunion du 28 septembre 2023,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,
- Approbation des statuts ainsi que du périmètre du nouveau syndicat dénommé Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Richelieu-Courcoué issus de la fusion du SMAEP du Richelais et du SIAEP de la région de Courcoué,
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents.

Il s'agit d'un extrait de chaque séance. Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

Artisans Commerçants

Ferme de sélection Ross AVIAGEN France	ZA Rte de Richelieu	tel : 06 85 54 17 61
Maçonnerie-carrelage AVRIL Thierry	3, place de la Fontaine	tel : 02 47 95 68 11
Terrassement - assainissement - Travaux publics SARL BOUREAU Quentin	15 rue des acacias	mail : quentin.boureau@orange.fr tel : 06 71 51 32 21
Charpente-couverture CAILLER Nicolas	ZA rue Principale	tel : 02 47 95 65 35
Tous travaux agricoles Mathieu JUQUOIS	La Bonetterie	tél : 06 14 16 43 59
Dépannage électro ménager, image, son, multimédia, pose d'antenne, parabole : LECLERC Jean-François	10, l'Eau Morte	tel : 02 47 58 19 58
Fromages de chèvre CHEVRIEUX Caroline-Stéphane	La Babinière	tel : 02 47 95 66 07
Bar-Restaurant Le Milcent	15, rue Principale	tel : 02 47 95 65 01
Débit et taille de pierre (particuliers et professionnels), Négoce de granulas (sable et remblai) LA PIERRE RICHELAISE	2, rte de la Juderie	tel : 02 47 58 20 32
Nettoyage de costumes et conservation préventive Ets MAROLLEAU	ZA rte de Richelieu	Tel : 02 47 95 30 31
Producteur de volailles fermières Jordan GAILLARD	La Couture	tél : 06 69 22 64 16
Plomberie-Chauffage-Sanitaire-Pompe à chaleur-Adoucisseur ROBIN Hervé	Le Bois Barrault	tel : 02 47 58 36 24
Professionnel bois de chauffage LECOMTE Hubert	ZA Braslou	mail : lecomtehubert@yahoo.fr 06.83.28.78.23
Fabrication de farine « Bio », conditionnement et vente d'asperges « Bio », production locale « du champ à l'assiette » RIBOT Sylvain	ZA Braslou	tel : 06.17.39.45.68
Tapissier-décorateur, réfection-vente de siège tous styles, pose de tentures murales et relocking de meubles AURAY Alain	Le Petit Bois	07.81.65.55.32
Mécanique auto Atelier B.C.	Le Chêne	mail : garage@atelierb-c.com 07 78 34 67 94

Associations Communales

Association Gym Volontaire	BATY Brigitte	2, rue de la Fontaine – Braslou	02 47 95 60 83
Association Swin-Golf-Tennis	GRIS Philippe	Bournais – Braslou	02 47 95 64 83
Comité des Fêtes	LECLERC Jean-François	L'Eau Morte – Braslou	06 71 04 55 31
A F N	MILLION Maurice	23, rue Principale – Braslou	02 47 95 65 83
Marché de l'Asperge	BRAULT Dominique	4. Les Bois – Braslou	02 47 95 66 33
Valorisation et Promotion de l'Asperge du Richelais	JAUTROU Frédéric	« Purson » 37120 Chaveignes	06 87 53 25 51
Service de Fraternité	TESSIER Madeleine	Le Luc - Braslou	02 47 95 65 34
Syndicat de chasse	CAILLER Stéphane	4.rue des Acacias – Braslou	02 47 95 64 33

Associations Communales

Action sociale :

C'est dans la joie et la bonne humeur que les délégués à l'action sociale ont accueilli au restaurant « Chez Bruno » les 37 personnes ayant choisi le repas, les 44 autres recevront un colis à leur domicile.



8 Mai



Cérémonie des vœux du 6 Janvier



Rando gourmande du 9 et 10 Septembre



Tournoi jeunes du 29 mai



Paroisse Saint Vincent de Paul - Notre-Dame de Braslou

L'église Notre Dame de Braslou est rattachée à la Paroisse Saint Vincent de Paul de Richelieu qui fait partie de l'ensemble des paroisses « Touraine Val de Vienne ».

Elles sont desservies par 4 prêtres en résidence à L'île Bouchard.

Site internet : <https://www.paroisses-touraine-valdevienne.fr>

Bureau d'accueil : Presbytère de Richelieu

2, rue Henri Proust – Richelieu

Tél : 02 47 58 10 91

Lundi de 11h à 12h

Vendredi de 11h à 12h30

Vicaire pour le Richelais :

père Benoît Laude

Tél : 02 47 58 52 29

Permanence :

Les vendredis de 11h30 à 12h15

à la sacristie de l'église de Richelieu



Célébrations à Richelieu :

Messe dominicale à 10h30

(horaires adaptés en juillet et août)
(messe anticipée le samedi
à 18h30 à L'île-Bouchard)

Messe tous les vendredis à 10h

suivie de l'adoration et des confessions
Adoration continue les mardis et
mercredis de 9h à 21h

Chapelet à l'église

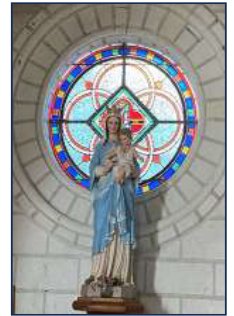
de Braslou :

Tous les 3^{èmes}

vendredis

de chaque mois à

18h



Marché de l'asperge et des produits locaux : le dimanche 12 mai 2024,

messe à 9h à l'église de Braslou

Message de Sébastien Lecornu,

ministre des Armées,

et

Patricia Mirallès,

secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des

Anciens combattants et de la mémoire

11 novembre 2023

Le 11 novembre 1918, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1918, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République !

Et vive la France !

Appel des maires de France



**Appel des maires
de France**



Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent

les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leur auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République; vive la France



ASJ BRASLOU 1966 - 2017



L'ASJ Braslou est née en juin 1966 sous l'impulsion d'une bande de copains pur Braslousiens.

Juste deux jouaient déjà au foot à Marigny et 1 à Richelieu et les autres n'avaient jamais joués.

Ils décidèrent de créer l'association en AG le 4 juin 1966. « Voir document joint »

Une partie du terrain de la valigon fut acheté par la mairie à ...Mr Beugnard Et hop c'est parti.

Au départ ce fut avec les moyens du bord avec une équipe et un terrain perpendiculaire à celui de maintenant.

On dit que les dirigeants de l'époque apportaient deux tréteaux et une table pour faire buvette.

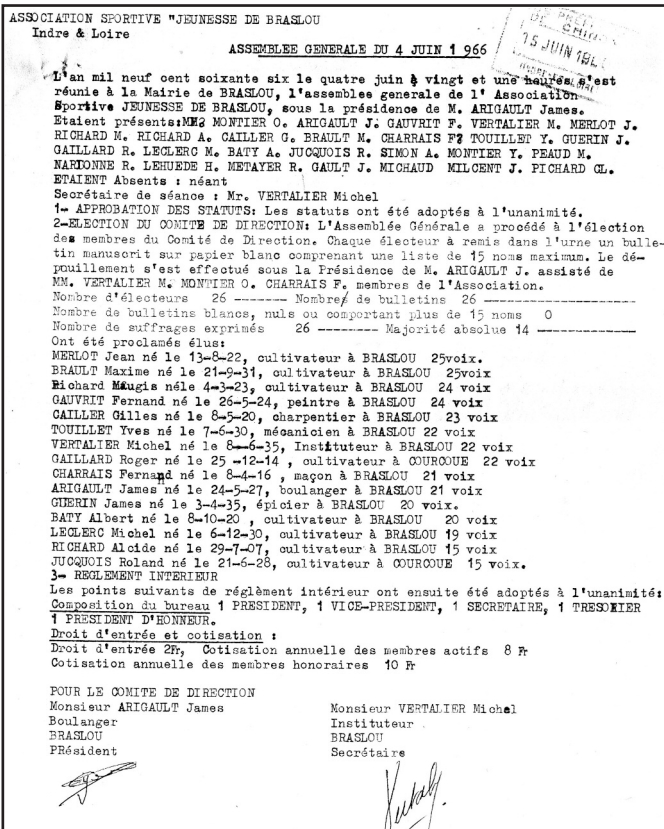
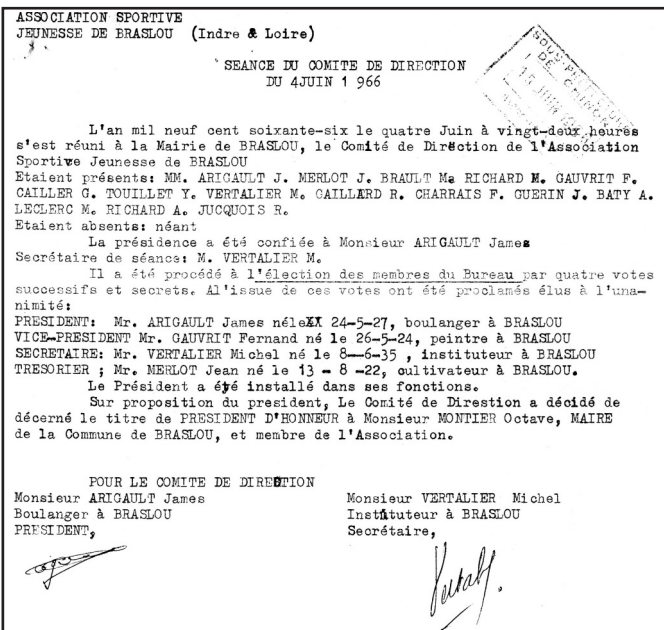
Petit à petit le club se structure pour arriver jusqu'à 3 équipes séniors début des années 80, mais surtout c'est le début de l'école de foot sous la houlette de Patrice Thébaud instituteur habitant à Braslou.

Des bâtiments sont apparus au fil des années et surtout des nouveaux vestiaires en 2009 ce qui améliore les infrastructures

Le Soutien de la mairie et le maintien de l'école de foot sont des actions essentielles pour durer aussi longtemps.

Maintenant le Richelais Foot a pris la relève depuis juin 2017. Fusion entre les clubs de « La tour, Marigny, Richelieu, Braslou »

Le terrain de Braslou est toujours occupé le mardi soir et samedi matin avec les U9 et U11, et le vendredi et dimanche par les séniors.



Les Présidents

ARIGAULT James	1966 - 1967
LECLERC Michel	1967 - 1971
CHARRAIS Jean-Jacques	1971 - 1972
CHARRAIS Fernand	1972 - 1974
TOUILLET Yves	1974 - 1983
GAUVRIT Jacques	1983 - 1986
FOUSSARD Guy	1986 - 1996
AVRIL Thierry	1996 - 2002
ARCHAMBAULT Laurent	2002 - 2014
LISSOIR Bruno	2014 - 2017



Football NR du 24 NOV 94

Braslou : les résultats et la fête



La spirale de la victoire pour Braslou

TOURS. — Braslou a réussi un joli coup, en coupe Roger-Arrault, en éliminant Richelieu (1-0). « Au niveau sportif, mais également financier avec 157 entrées payantes », renchérit le président Guy Foussard. Gourmand, il aurait aimé accueillir une nouvelle première division au tour suivant. Raté, ce sera un déplacement à Ballan.

La spirale de la victoire anime également son club en championnat : la première reste sur trois victoires consécutives dont deux faces à des prétendants (à Sepmes-Draché : 1-0 et contre Sainte-Maure : 4-0) et la réserve est sur le podium en cinquième division.

Pourtant, le début de championnat fut catholique avec deux victoires suivies de deux défaites. Francis Avril, l'entraîneur meneur de jeu, l'explique facilement : « J'ai eu des blessés et, depuis qu'ils sont rentrés, ça va mieux. »

Les victoires contre Sepmes-Draché et Sainte-Maure ainsi que celles obtenues en coupe (Rivière : 2-1 et Richelieu) ont assuré un club qui aspire aux premières places, voire à la remontée : « On a été malchanceux l'an dernier en descendant avec 41 points. Mais, preuve de l'excellente ambiance qui règne dans l'équipe, nous n'avons eu aucun départ. »

Guy Foussard insiste sur cette convivialité à l'intérieur

du club : « Les joueurs jouent ensemble depuis longtemps et font la fête avec les dirigeants. Dans une petite commune de 350 habitants, cette entente est importante. »

Cela n'empêche pas le sérieux : le club a remis en cause ses structures cette année et a créé des commissions pour responsabiliser chacun, et il possède en Olivier Causse, Pascal Charrais et Bruno Po Devin, trois éducateurs titulaires du premier degré.

Braslou a conquis la tête de sa poule et Francis Avril l'a promis : « On s'y accrochera. »

C.C.

LE CLUB DU MOIS

Braslou, c'est fou...

En compagnie de son voisin Fayes -la-Vineuse, l'A.S.J. Braslou constitue une sorte d'exception culturelle. Celle des petits clubs ruraux (360 habitants) qui accèdent à l'élite départementale.



L'équipe première de l'A.S.J. Braslou.

Un réel exploit donc même si cette année le maintien est loin d'être assuré en deuxième division car comme le souligne Philippe Bonnet : « en fin de saison, les réserves se renforcent et pour nous, chaque match devient très difficile. » La réserve quant à elle accédera en cinquième division.

L'A.S.J. fondée en 1966 par Jean-Marie Arigault a vécu 17 ans en 3ème division avant d'accéder

en 1990 à la seconde division. L'année du rééquilibrage (avec ses cinq descentes) lui fut fatale avant que n'intervienne la remontée au terme d'une bagarre somptueuse avec Preuilly, les deux équipes luttant au coude à coude jusqu'à la dernière journée.

Sur un terrain de qualité (que chaque été, joueurs et dirigeants se relaient pour arroser), l'entente "Jeunes" avec Faye-Marigny-Tour St-Gein fonctionne à mer-

veille. Les 80 gamins se répartissant en trois équipes débutantes, deux poussins, deux pupilles, deux minimes.

Avec l'espoir d'une équipe cadets pour la saison prochaine.

Souhaitons longue vie au club du président Foussard qui mérite toutes les félicitations.

Patrice ROUX



Inauguration vestiaires

17/09/2009

Les Interviews

Paul BENITO

J'ai 20 ans, je vis à Braslou depuis mes 10 ans. Je suis jeune arbitre fédéral de football.

Je me suis passionné dès l'âge de 13 ans. Cette passion arbitrale est trans-générationnelle. En effet mon grand-père et ma mère ont également cette passion du sifflet. C'est dans l'esprit de la famille.

J'ai pour ma part découvert l'arbitrage lors du tournoi de football jeunes qui se déroule chaque année à Braslou. Les dirigeants m'ont confié un sifflet et proposé d'arbitrer un match ; ce fut le coup de foudre !

Puis j'ai rapidement voulu me spécialiser. J'ai donc fait mes études au lycée en sport étude « arbitre » puis j'ai suivi l'ensemble du cursus théorique et physique départemental de la ligue pour finir à la fédération.

Cette passion m'impose de la rigueur et de la discipline physique et mentale. Comme tout sport de haut niveau les entraînements, la confiance en soi et le surpassement sont les maîtres mots d'une réussite.

Arbitrer en tant que jeune arbitre fédéral, ce n'est pas simplement s'imposer une rigueur de vie, c'est aussi se savoir entouré de ses proches qui te poussent, te félicitent et croient en toi et tes rêves.



FEDERICO

Je suis Federico Arce, j'ai 31 ans.

Depuis janvier, j'habite à Braslou.

Je suis passionné de sport, depuis mes 4 ans je pratique le football.

D'origine Argentine, j'ai joué jusqu'en U18 au niveau national et après j'ai commencé à arbitrer au niveau semi professionnel.

En France je suis arbitre au niveau Régional et arbitre assistant au niveau national.

Aussi je pratique depuis plusieurs années différents sports, comme le padel, la boxe, le tennis.

Aujourd'hui j'utilise fréquemment le terrain de tennis de Braslou.

Jules Gris

Habitant à Braslou depuis toujours, je découvre le golf lors d'une initiation faite par un pro qui s'appelait Bill Owen.

Un pro qui a su faire susciter en moi un intérêt pour ce sport.

Suite à un problème de talons (la maladie de Sever) j'ai dû arrêter tout effort physique me demandant des appuis au sol tel que le foot, le tennis et la course à pied (j'avais 12ans).

À l'âge de 13 ans et demi je fais un stage golf découverte au Bourgenay golf club où je tombe raide amoureux de ce sport.

Je décide de m'inscrire dans un club au golf du haut Poitou où j'y passerai 13 ans de ma vie.

Je passe pro à l'âge de 22ans.

Je joue 4 ans chez les professionnels sur de la 3e et 2e division européenne. Beaucoup de déplacements à l'étranger !

Je partais sur une base de 20 tournois.

Actuellement je fais un mini break de tournoi car je passe mon BPJEPS pour pouvoir enseigner le golf.

Ma formation se passe au golf national sur Paris à la ffgolf.



Félicitations à ces jeunes braslousiens à qui nous souhaitons un bel avenir sportif.

L'Association de Tennis de Braslou est née en 1985 présidée par Monsieur BRAULT Dominique jusqu'en 1993 puis par Monsieur LECLERC Bernard jusqu'à sa dissolution en 2002.

Le Club de Marigny-Marmande nous rejoint, une dynamique se crée et c'est parti pour les tournois du département dans la même catégorie.

C'est en 2022 que l'on découvre le golf sous couvert du « Richelais Jeunesse Sportive » avec l'aide de l'UFOLEP.

Une semaine d'initiation au golf éducatif est organisée avec le concours d'un professionnel de golf.

L'Association de tennis de Braslou est dissoute et devient « l'Association Swin-Golf et Tennis de Braslou » présidée par Monsieur GRIS Philippe.

Le golf traditionnel a vite remplacé le swin-golf.

Face à la réussite de cette initiative et l'enthousiasme des nouveaux adeptes de cette discipline, l'association a organisé chaque année une journée d'initiation avec Bill Owens, golfeur international, qui se terminait par un cochon grillé.

RICHELIEU

Une semaine de golf

Les organisations sportives du canton et du département se mobilisent pour faire découvrir le golf.

Du 9 au 13 août, le club omnisports Richelais Jeunesse Sportive organise, avec le concours d'un professionnel du golf, une semaine d'initiation consacrée au golf éducatif. L'organisation a pu être mise sur pied grâce à la participation de l'Ufolep, du conseil général, de la Direction départementale de la jeunesse et des sports, de la communauté de communes...

Elle concerne tous les villages du canton. Ainsi à Faye se déroulera le 9 août, de 14 h à 17 h, une initiation pour les communes de Braslou, Braye, Chaveignes, Faye, Razines et Richelieu. Mardi 10 août, séance à Marigny pour Courcéou, Jaulnay, La Tour, Lazé, Marigny, Verneuil. Mercredi 11 août, à Léméré pour Assay, Champigny, Léméré et Ligé.

À Braslou, se déroulent des animations spécifiques, les 9, 10 et 11 août, de 17 h 30 à 20 h 30 pour tous; de même les mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12, de 10 h à 12 h. Jeudi 12 août, de 10 h à 12 h, initiation pour tous; de 14 h à 17 h, pour les jeunes du canton et, à partir de 17 h 30, fête du golf



Il y a quelque temps, à Braslou, initiation pour tous avec Bill Owens. (Photo archives N

(pique-nique). La semaine se terminera vendredi 13 août de 10 h à 12 h par une « compétition » à destination des jeunes.

- 37W -

SWIN GOLF DU RICHELAIS
9 TROUS sur 4 HECTARES
PARCOURS de 1.395 M par 36
Parc de Loisirs DE BRASLOU
Parcours 1/2 journée
ADULTE : 30 F
ENFANT (- 16 ans) : 15 F
(matériel fourni)
Venez en famille découvrir le swin golf

sports et loisirs

Le golf pour tous, c'est à Braslou !

Depuis six années consécutives, l'association de Golf de Braslou et le RJS (Richelais Jeunesse sportive) organisent des journées d'initiation et de perfectionnement au golf sur le terrain local. C'est Bill Owens, professionnel de la discipline depuis 32 ans, qui était aux commandes ce samedi. Originaire du Pays de Galles mais Dijonnais d'adoption, il s'emploie à démocratiser cette activité sportive qui selon lui « souffre à tort d'une image élitiste ».

Et à Braslou en effet on peut assouvir sa passion pour seulement 50 € par an et y pratiquer le golf de son choix le plus simplement du monde. Placé idéalement au cœur d'une zone boisée, ce terrain de quatre hectares comprend neuf trous et convient aux adeptes en tout



Les futurs champions sur le practice...

genre, des débutants aux confirmés. Hier, une quarantaine de personnes y ont joué au « scramble », formule de jeu convivial, qui se joue par groupe de quatre avec une balle plus lé-



Avec les conseils de Bill Owens.

« On n'a pas toujours besoin de la même formule de jeu, mais on a tous besoin de jouer au golf », se plaît à dire Bill. Il précise aussi que le golf est le sport individuel « le plus intéressant pour mieux se comprendre soi-même ». Tout un programme !

Correspondant NR : Alain Verna

Golf de Braslou, renseignements : tél. 06.77.50.04.14.



Construction du gymnase

Construction du gymnase communautaire à Richelieu

Afin de compléter le maillage du territoire communautaire en équipements sportifs couverts, la CCTVV a entrepris la construction d'un gymnase multisports à Richelieu, à proximité du dojo municipal et du stade.

Les travaux ont débuté en septembre 2022 et l'achèvement est prévu pour mars 2024.

Composé d'une salle omnisport, de 4 vestiaires, de gradins (100 places), d'un bureau et d'un hall d'accueil, le gymnase sera un modèle en matière d'énergies renouvelables avec chauffage géothermique et installation de panneaux photovoltaïques en toiture.



La toiture photovoltaïque (septembre 2023)

Ce nouvel équipement, très attendu sur le richelais, va permettre de diversifier l'offre sportive sur le territoire, accueillir un plus grand nombre de pratiquants et encourager la création de nouvelles associations sportives.

La CCTVV a pour objectif de mettre progressivement en service le gymnase au printemps prochain, de façon à ce que les clubs volontaires puissent tester les installations en mode entraînement jusqu'à l'été, en vue d'une ouverture complète pour la rentrée de septembre 2024.

Pour tout renseignement, contacter le service sport de la CCTVV : sport.tourisme@cc-tvv.fr

Tél. : 02 47 58 12 24

FOCUS

L'aire de jeu comprendra :

- 1 terrain de handball
- 1 terrain de basket + 2 d'entraînement
- 1 terrain de volley
- 7 terrains de badminton
- 1 terrain de tennis



La salle en travaux (octobre 2023)



Photomontage du projet

SPORT SANTÉ

Dispositif PAIPS

Parcours d'Accompagnement Individualisé vers la Pratique Sportive



Pour qui ?

Pour toutes les personnes souhaitant pratiquer une **activité physique à des fins de santé et de bien-être.**



Pourquoi ?

Pour être accompagné dans vos recherches et trouver l'activité proche de chez vous **qui convient le mieux à vos envies et à votre état de santé !**



Comment ?

En contactant Margaux DABLANC, référente du dispositif PAIPS :
07.56.41.14.21
sportsante.indreetloire@franceolympique.com



Dispositif gratuit, porté par le Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire, avec le soutien financier du Fonds de Dotation Paris 2024.

Vous souhaitez pratiquer une activité sport santé et être guidé pour trouver ce qui vous convient ?

Le Parcours d'Accompagnement Individualisé vers la Pratique Sportive (PAIPS) a pour but de **vous accompagner dans votre recherche d'activité physique**, tout en vous laissant acteur de vos choix.

Un premier bilan permettra de cibler les activités qui **correspondent à vos capacités physiques, financières, géographiques et à vos envies**, et de vous informer sur les possibilités de prise en charge.

Vous pourrez être accompagné pour vous rendre aux premières séances, et bénéficierez d'un **suivi pendant plusieurs mois.**

L'accompagnement se terminera par un **bilan** qui retracera votre parcours et permettra de faire le point sur la suite.

Ce dispositif est ouvert à toute personne souhaitant pratiquer une activité physique à des fins de santé, et notamment aux personnes atteintes d'une Affection Longue Durée, d'une maladie chronique, présentant des facteurs de risque ou en situation de perte d'autonomie.

Une question ? Contactez Margaux DABLANC, référente du dispositif PAIPS : 07.56.41.14.21 / sportsante.indreetloire@franceolympique.com



Maison des Sports de Touraine,
Rue de l'aviation,
37210 PARCAY-MESLAY





TOURAINNE VAL DE VIENNE
Communauté de communes

MIEUX CHEZ MOI

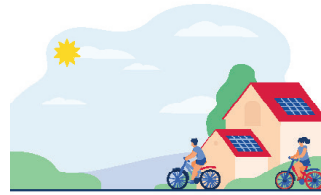
en Touraine Val de Vienne

UN NOUVEAU DISPOSITIF
DEDIE A L'HABITAT

ÉNERGIE
FISCALITÉ
RÉNOVATION
ADAPTATION
CONSEILS JURIDIQUES
SUBVENTIONS



cc-tvv.fr



COMMENT
CONTACTER LE
POINT INFO ?



FAITES VOUS ACCOMPAGNER AVANT
DE DÉMARRER VOS TRAVAUX !
COMMENT FAIRE ?

- 1 Prenez contact
> Par téléphone : 07 55 59 31 65
> Par mail : pointinfohabitat@cc-tvv.fr
> En vous rendant sur place à l'une des permanences
- 2 Rencontrez nos conseillers
- 3 Faites étudier votre projet
- 4 Recevez des conseils sur les aides financières* et les solutions
- 5 Faites étudier vos devis et les prestations proposées
- 6 Veillez au respect des règles d'urbanisme
- 7 Bénéficiez de la caisse d'avance



- ✓ Les devis ne doivent pas être signés
- ✓ Les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu les accords des financeurs
- ✓ Les artisans doivent tous être labellisés RGE pour l'énergie
- ✓ * Les aides sont soumises aux conditions de ressources



BESOIN DE
SERVICES ET
CONSEILS +++



LE POINT INFO HABITAT
C'EST AUSSI UN LIEU CENTRAL
D'INFORMATION ET DE
CONSEIL PERSONNALISÉ

- Conseils juridiques, financiers et fiscaux personnalisés, neutres, objectifs et gratuits. Disposez de tous les éléments sur les différentes solutions qui s'offrent à vous et optez pour celle qui vous convient le mieux
- Accompagnement dans le montage de vos dossiers MaPrimeRénov' et Certificat d'Economie d'Energie (CEE)
- Conseils en architecture, en urbanisme et en environnement

07 55 59 31 65

LES PERMANENCES DU
POINT INFO HABITAT
EN TOURAINNE VAL DE VIENNE



France services du Bouchardais | 14 route de Chinon à Panzoult
sur rendez-vous : du lundi au jeudi 1^{ère} quinzaine du mois 9h-17h30
sans rendez-vous : 1^{er} et 2^e mardis du mois de 9h30 à 11h30

France services Richelieu | 3 place Louis XIII
2^e lundi du mois 14h30-16h30
3^e lundi du mois 9h30-11h30

France services Sainte-Maure-de-Touraine | 77 av. du Général de Gaulle
1^{er} lundi du mois 14h30-16h30
3^e mardi du mois 9h30-11h30

07 55 59 31 65

Le Point Info Habitat fait partie du réseau national des espaces d'accueil France Rénov', un service public porté par l'Etat, dédié à la rénovation énergétique



TOURAINNE VAL DE VIENNE
Communauté de communes
14 route de Chinon - 37 220 Panzoult
02 47 97 22 87 - secretariat@cc-tvv.fr



CONSEILS GRATUITS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE

Les équipes du CAUE présentes tous les mois près de chez vous

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 3e mardi du mois à la Communauté de Communes de Touraine Val de Vienne - 14, route de Chinon - 37220 Panzoult.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 97 63 56 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr



Le regard professionnel
de nos **ARCHITECTES**
/ **URBANISTES**
/ **PAYSAGISTES**
POUR VOUS ASSISTER
dans l'élaboration
de votre projet



Calendrier des lieux de permanence
consultable sur www.caue37.fr

Suivez-nous aussi sur  



La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de contribuer à **sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité**, bâti comme naturel.

« Sauver le patrimoine, c'est honorer l'audace et le génie des générations qui nous ont précédé et c'est en permettre la transmission grâce à la passion, au courage et à la ténacité de celles et ceux qui portent ces projets. C'est également préserver des savoir-faire et contribuer au rayonnement culturel, économique et social de nos territoires. »

Pascal Guillet, délégué régional de la Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire

**Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ?
Nous sommes là pour vous !**

Avantage fiscal non négligeable

Le label de la Fondation du patrimoine s'adresse aux propriétaires privés, particuliers ou SCI et ouvre droit à une défiscalisation (sous réserve d'éligibilité) et une subvention qui peut être majorée pour les personnes non-imposables.

Le label est accordé à un site à condition ...

- De présenter un intérêt patrimonial
- Que des travaux n'aient pas débuté
- D'être visible depuis la voie publique
- Qu'il fasse l'objet d'un projet de restauration de qualité
- De ne pas être protégé

Pour bénéficier du label et ses avantages, vous devez **constituer un dossier** avec l'aide de Béatrice Tardits, déléguée départementale adjointe.

www.fondation-patrimoine.org





La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion



Orientation

Les conseillers aident le jeune à construire son projet professionnel. Des visites d'entreprises permettent de mieux connaître les emplois. Des stages sont l'occasion de tester un métier.



Formation

Les conseillers informent et conseillent sur les formations accessibles et orientent vers les organismes adéquats. Ils accompagnent les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solutions à la rentrée



Emploi

La Mission locale a un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle transmet aux jeunes les offres d'emploi, les prépare à l'embauche. Elle apporte une aide à la rédaction de CV.



Vie quotidienne

La vie professionnelle c'est aussi faire face aux problématiques de logement, de mobilité et de santé



Sortir, bouger

La Mission Locale est là aussi pour permettre aux jeunes d'accéder à des activités culturelles, sportives, musicales.....

Où nous trouver ?

Au siège social de la Mission Locale : 23 avenue Gambetta 37500 Chinon

A notre permanence de Richelieu - 1 jeudi / 2 à l' Espace France Service

"Agir pour l'emploi " - CCTVV

Prenez rendez vous au **02 47 93 30 40**



Relais Cajou

ACCUEIL DE JOUR
MALADIES NEURO-ÉVOLUTIVES

GRUPE **vyv**

au cœur de la commune de
BRASLOU

Pour qui ?

Les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies neuro-évolutives vivant au domicile.

Pourquoi ?

Pour préserver, maintenir et stimuler leurs autonomies afin de poursuivre une vie à domicile.

Renouer des liens sociaux, offrir du temps aux aidants....

Quand ?

Tous les mardis sauf le weekend
Possibilité d'accueil de jour également sur les communes de :

Joué-Lès-Tours

Chinon

Tours-Nord

Bourgueil

Ballan-Miré

Langeais

Chezelles

NOUS CONTACTER



02 47 25 91 16

vyv³ | Centre-Val de Loire



Accueil de jour

Structure d'accueil en journée des personnes âgées souffrant de troubles neuro-évolutifs vivant au domicile. Elle offre une réponse adaptée pour les personnes âgées, les familles et les aidants.



Accueil de jour non médicalisé.

Les sorties, animations, déjeuners, collations, cafés, boissons sont inclus dans le prix journalier.

Bulles d'R

PLATEFORME DE SOUTIEN
AUX AIDANTS FAMILIAUX

GRUPE **vyv**

SOUTENIR LES AIDANTS

Pour qui ?

Les Aidants accompagnant une personne âgée atteinte d'une maladie neuro-évolutive ou perte d'autonomie.

Pourquoi ?

- Soutenir et orienter
- Apporter un soutien psychologique
- Proposer des solutions de répit
- Favoriser le maintien de la vie sociale

Quand ?

Du lundi au vendredi

NOUS CONTACTER

Vous souhaitez des informations

 02 47 25 91 16

 bullesdr.pfr37.cvl@vyv3.fr

vyv³ | Centre-Val de Loire



Bulles d'R

une plateforme de répit pour :

- Informer
- Ecouter
- Conseiller

GRATUIT

Rencontre personnalisée
à domicile si besoin



DÉPISTAGE DES CANCERS : UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Muni de votre n° d'invitation, commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Femmes : 50-74 ANS

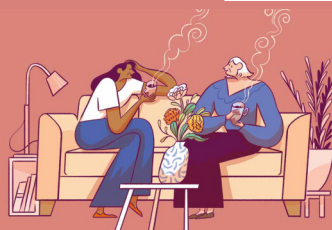
Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site Internet www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

- ➔ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).
- ➔ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).
- ➔ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire → 35,8 %

Département de l'Indre-et-Loire → 39,2 %

Canton de SAINTE MAURE DE TOURAINE → 35,4 %

Région Centre Val-de Loire → 53,5 %

Département de l'Indre-et-Loire → 60 %

Canton de SAINTE MAURE DE TOURAINE → 52,4 %

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

« LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE. »

JEAN, 62 ANS

RETIREZ ICI VOTRE TEST



De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal est recommandé tous les 2 ans.

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

NOUS CONTACTER :

CRCDC - Antenne 37
CHRU Tours
2 Boulevard Tonnellé
37044 TOURS Cedex 9

Sein : 02.347.47.98.97
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.47.47.98.92
contact.45@depistage-cancer.fr

[f Depistagedescancers.CVL](https://www.facebook.com/Depistagedescancers.CVL)
www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

Généralistes Donneurs

Du bébé à l'arrière grand-parent, chacun peut se trouver un jour en situation de donneur potentiel. A cet instant seuls les médecins décideront s'il est possible de prélever les organes au profit de malades en général du même âge. Plus que l'âge c'est avant tout l'état de santé du donneur qui compte.

Les cornées (et non pas les yeux) sont prélevées à un âge très avancé.

Une Carte Pour la vie

Demander la carte d'ambassadeur FRANCE ADOT c'est accomplir un geste citoyen. Elle est gratuite. Les mineurs sont encouragés à la porter, mais en cas de décès les parents signeront l'autorisation de prélèvement.



conjuguez
avec nous
le verbe
PONNER !

Vous pouvez être utile à vos semblables, dès maintenant et de votre vivant, en offrant différents éléments du corps humain. Pensez au don du sang et au don de moelle osseuse, et d'autres encore. Les bénévoles des ADOT vous renseignent avec compétence.

Consultez aussi les rubriques du site internet :
www.france-adot.org

OUI au Don D'ORGANES !



FRANCE ADOT

Un réseau national pour rapprocher l'attente des uns et la souffrance des autres.

Créée en 1969, à l'initiative du Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de médecine, FRANCE ADOT, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, a pour mission d'informer et de sensibiliser les citoyens de tous âges sur la solidarité du don d'organes après la mort.

Fort de son vaste réseau d'associations départementales, FRANCE ADOT a toujours été imaginative en :

- diffusant une carte de donneur, la carte du Oui, sept ans avant le vote de la loi Caillaud
- recrutant activement les premiers volontaires sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse dès 1983
- rédigeant une charte internationale du don d'organes en 1989
- initiant la journée nationale du don d'organes, en mai 1996
- ouvrant le premier site internet avec demande de carte
- diffusant régulièrement des campagnes de communication engageantes.

FRANCE ADOT est la référence en matière de propositions pour accompagner l'évolution du don d'organes en France. Ses motions et lettres ouvertes insistent notamment sur la nécessité d'une reconnaissance, juridique du OUI.

Dans chaque région, les bénévoles informent les jeunes en milieu scolaire et universitaire (selon l'agrément ministériel national), organisent des stands, des conférences, des manifestations, etc...



Fédération des Associations
pour le Don d'Organes et de Tissus humains
B.P. 35 - 75462 PARIS Cedex 10
www.france-adot.org



OUI au Don D'ORGANES !



Fédération des Associations
pour le Don d'Organes et de Tissus humains
B.P. 35
75462 PARIS Cedex 10

Je Demande ma carte d'ambassadeur

Civilité : M. Mme

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

C.P. : Ville :

E-mail :

Tél. :

Date : Signature : _____

Pour recevoir gratuitement votre carte d'ambassadeur, connectez-vous sur www.france-adot.org, ou retournez ce coupon à l'adresse suivante :

FRANCE ADOT 37
CHRU Bretonneau
2, boulevard Tonnelé
37044 TOURS Cedex
Tél. : 02 47 47 88 96
france.adot37@gmail.com

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, FRANCE ADOT s'engage à ne pas communiquer ses fichiers à des fins commerciales.

Le Don D'organes : une réflexion Citoyenne

Espoir

Chaque année des milliers de malades, en France, en Europe, dans le monde, revivent grâce à la greffe d'organes, acte médical de la dernière chance.

Mobilisation

La très grande majorité des donneurs sont des personnes décédées après un accident vasculaire cérébral, un traumatisme crânien ou parfois un arrêt cardiaque. Tout a été entrepris pour éviter le décès. Si l'éventualité d'un prélèvement se présente tout sera alors mis en œuvre pour transmettre une nouvelle vie à un futur receveur.

FiaBilité

Deux médecins, de façon indépendante, doivent obligatoirement effectuer une série de tests afin de confirmer la destruction irréversible de l'encéphale. En outre, deux électroencéphalogrammes à quatre heures d'intervalle, ou une artériographie cérébrale doivent être pratiqués. A l'issue de ces examens il ne peut subsister le moindre doute, et le constat de la mort est établi.

Respect

Ne pas confondre : le don d'organes est gratuit et totalement différent du don du corps à la médecine. Le prélèvement est un acte chirurgical effectué au bloc opératoire d'un hôpital public habilité, avec les mêmes soins que pour un patient en vie. L'apparence externe est respectée lorsque le corps est rendu à la famille, sans frais, pour les obsèques de son choix.

Loi et Liberté

La loi de modernisation de notre système de santé (n°2016-41 du 26/01/2016) renforce le principe du consentement présumé du don d'organes. Elles précise les modalités de refus du prélèvement et clarifie le rôle des proches. Ceux qui ne souhaitent pas donner doivent s'inscrire sur le Registre National des Refus, consulté par les équipes médicales, qui rechercheront aussi l'expression écrite ou orale du refus auprès des proches. On peut changer d'avis à tout moment quelle que soit sa position.

Volonté

Témoigner de sa position en informant ses proches et porter sur soi la carte d'Ambassadeur sont des signes très forts de solidarité vis-à-vis des autres qui permettent à votre entourage de respecter votre choix. Au fait, connaissez-vous la volonté de vos parents, de vos enfants, de votre conjoint, de vos amis ?

Tolérance

Accepter de donner ses organes c'est vouloir, sans condition, aider d'autres êtres humains dans la détresse, et sans référence à leur appartenance sociale, leur style de vie, leur origine ethnique, leurs opinions...

Foi

La tradition d'aide à son prochain par le don d'organes rencontre l'approbation unanime des grandes religions. En pratique les croyants peuvent avoir tendance à interpréter à tort les propos de leurs représentants chrétiens, juifs, ou musulmans.

Egalité

Le receveur est choisi sur la liste d'attente nationale selon un protocole très strict fixé par la loi, et en fonction de critères de compatibilité propres à chaque organe ou tissu et de l'urgence liée exclusivement à son état de santé et à son âge.

Anonymat

C'est un principe essentiel de la loi dans notre pays. Les coordonnées du donneur ne sont jamais divulguées au receveur, et réciproquement. Toutes sortes de pressions sont ainsi évitées. Nous sommes au stade de la pure générosité.





*vous reçoit gratuitement
et en toute confidentialité*

Sur rendez-vous :

Centre de vie du Sanitas
Du lundi au vendredi
10 place Neuve- 37000 TOURS
De 9h à 12h et de 14h à 17h

Commissariat de police de Tours
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h00 à 12h00

**Centre intercommunal d'Action
Sociale à Chinon**

**Centre intercommunal d'Action
Sociale à Loches**

Maison de la Solidarité à Amboise

Maison des Femmes au CHRU Bretonneau

Service de Santé Universitaire Tours

UAPED au CHRU Clocheville

Sans rendez-vous :

Tribunal Judiciaire de Tours
Du lundi au jeudi de 9h à 12h15
Et de 13h15 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h

Contactez-nous au :

02.47.66.87.33

francevictimes37@gmail.com

Site web : <https://www.francevictimes37.fr/accueil.html>

Vous avez été victime de :

- Vol
- Violences
- Viol, agression sexuelle sur majeur et/ou mineur
- Dégradation volontaire
- Escroquerie, abus de confiance
- Menaces, injures
- Evènements collectifs,
- Attentat,
- Non présentation d'enfant
- Abandon de famille
- Violences routières
- Ou toutes autres infractions pénales...

Juristes et psychologues sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches et vous informer sur vos droits.

**116
006**
Service à l'appel gratuit
**Numéro d'aide
aux victimes**


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES OISEAUX DU BÂTI

Les hirondelles et martinets comptent parmi les oiseaux les plus populaires de nos régions. Chaque année, ils quittent l'Afrique et parcourent des milliers de kilomètres pour revenir se reproduire au même endroit. Strictement insectivores, ce sont de véritables alliés pour l'Homme.

Espèces protégées, elles sont pourtant victimes d'une chute importante de leurs populations. Vous pouvez agir pour les protéger et cohabiter avec elles !

Des espèces en danger

De nombreuses menaces liées à l'Homme pèsent sur les hirondelles et martinets entraînant le déclin de leurs populations.



Le dérèglement climatique de ces dernières années n'ont fait qu'accentuer leur déclin.



L'intensification de l'agriculture et l'utilisation massive de pesticides réduit le nombre d'insectes et peuvent également les empoisonner.



Ils souffrent de la destruction de leurs nids ou de la fermeture d'accès aux sites de nidification lors de travaux de rénovation de bâtiments.

CE QUE DIT LA LOI :
PROTECTION
DES **HIRONDELLES**
ET **MARTINETS**

Toutes les espèces d'hirondelles et martinets sont protégées. L'enlèvement, la destruction des nids, couvées, poussins et adultes sont interdits et constituent un délit (150 000 € d'amende et 3 ans de prison - art L415-3 et suivants du Code de l'environnement).

Cartes d'identité



Hirondelle rustique



19 à 22 cm – 16 à 22 g

Insectes attrapés en vol

Son nid en forme de coupole se trouve sur les plafonds ou contre une poutre à l'intérieur des bâtiments. Il est entièrement fabriqué à partir de boue et de petites brindilles.

Présente d'avril à septembre

-25 % des populations en 10 ans



Hirondelle de fenêtre



13.5 à 15 cm – 15 à 21 g

Insectes attrapés en vol

On retrouve son nid à l'extérieur des bâtiments : sur les rebords de fenêtres, sous les gouttières, sous les toits. Le nid constitué de boue et de brindilles forme une coupe fermée uniquement accessible par un petit trou de la taille de l'oiseau.

Présente d'avril à fin septembre

-23 % des populations en 10 ans



Martinet noir



16 à 17 cm – 38 à 50 g

Insectes attrapés en vol

Son nid est placé toujours très haut dans les fissures de murs et sous les bords de toit.

Présent de fin avril à mi-août

-46 % des populations en 10 ans

Comment les protéger sur le territoire de votre collectivité ?



1 Conserver les accès aux granges, caves ou vieux bâtiments pour les hirondelles et les anfractuosités sous les toits pour les martinets.

2 Si possible, disposer des bacs à boue humidifiée pour aider les hirondelles à construire leurs nids.



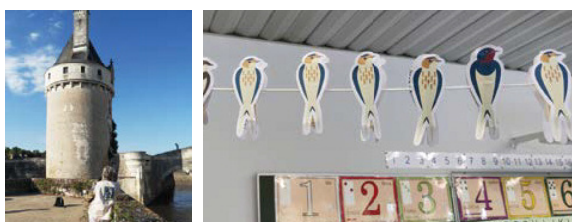
3 Poser des nids artificiels, spécifiques à chaque espèce. Il est possible de fabriquer nous-mêmes des nichoirs pour hirondelles à partir de matériaux biosourcés (copeaux de bois et chaux).

4 Ne pas utiliser de produits chimiques à proximité des sites de reproduction afin de garantir une ressource alimentaire suffisante et saine.



Contactez-nous pour leur venir en aide !

- Recensement et suivi des populations
- Accompagnement des entreprises et collectivités
- Conseils auprès des particuliers
- Sensibilisation auprès de tous les publics
- Fabrication de nichoirs au cours d'ateliers participatifs (enfants, familles, intergénérationnels...)



Des projets sont déjà menés à Amboise, Langeais, Bourgueil, Nazelles-Négron, Parçay-Meslay, etc.



Le Parc Loire-Anjou-Touraine se construit avec vous ! Donnez votre avis sur sa future charte

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine lance une grande enquête publique portant sur la révision de sa charte. Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés !

De nouveaux enjeux pour le territoire

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : une charte. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations **pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.**

Tous concernés !

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc. **Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.**

Participez à l'enquête publique

Où et comment déposer votre avis ?

- Pendant les permanences de la commission d'enquête
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau
- Par mail : enquete-publique-4980@registre-dematerialise.fr

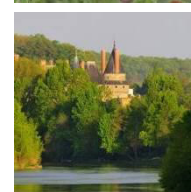
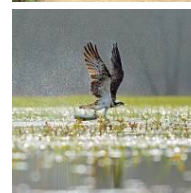


Registre dématérialisé

Consultez le dossier complet,
retrouvez tous les lieux d'enquête, les
dates des permanences et autres
informations en ligne.



Site du Parc Loire-Anjou-Touraine



Syndicat de la manse



5 km de cours d'eau restaurés en 2023



Cette année, le Syndicat de Rivières Val de Vienne a restauré 5 km de cours d'eau ! De Saint-Gervais-les-Trois-Clochers à Saint-Epain en passant par Pussigny, les ruisseaux de la Veude, du Mâble, de la Manse, de la Bourouse et du Grouët ont été restaurés. Ces rivières ont retrouvé leurs alternances de zones courantes (radiers) et de fosses. Des points d'abreuvement et des clôtures ont été rénovés afin de maintenir la pratique du pâturage tout en limitant son impact sur la rivière. Des prairies humides ont aussi été restaurées, bénéfiques pour nos ruisseaux.

Tous ces travaux ont pu voir le jour grâce aux partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Régions et Départements).

En 2023 sur la Veude : 1,4 km de Veude restaurés à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers

En 2023 sur le Mâble : 950 m de Mâble restauré à Champigny-sur-Veude



Avant travaux : envasé, large, pas d'oxygène, lentilles



Après travaux : oxygénés, radiers, fosses, habitats

Merci aux riverains, agriculteurs, bénévoles, pêcheurs et élus qui ont permis la réalisation de ces travaux, dans un intérêt général de préservation de la ressource et des milieux naturels pour les générations futures.

Travaux prévus en 2024 sur Veude et Mâble :

Les travaux se poursuivront sur la Veude à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Aussi, plusieurs zones humides seront restaurées près de la Veude (Anché, Champigny-sous-Faye, Braye-sous-Faye) et du Mâble (Richelieu).

Animations prévues en 2024 sur les communes du bassin Veude & Mâble :

- **Mardi 20 février 20h30** à St Gervais (maison des asso) : réunion d'informations sur les travaux de restauration de la Veude prévus en 2024
- **Vendredi 22 mars 14h30** à St Gervais : visite des travaux réalisés en 2023 sur la Veude
- **Vendredi 5 avril à 20h30** à Richelieu (salle des fêtes) : grand QUIZZ sur les cours d'eau, soirée ludique et amusante
- **Samedi 25 mai à 9h30** à Champigny-sur-Veude : visite des travaux réalisés en 2023 sur le Mâble
- **Vendredi 7 juin à 9h** (RDV devant la mairie de Rivière) : sortie observation des indices de présence de la Loutre sur la Veude

Pour plus d'info : Marylou Méchin au 07 86 60 46 05 ou manse.marylou@orange.fr.

Visitez aussi le site internet et la page Facebook du Syndicat de Rivières Val de Vienne !



LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 800 km** de réseaux électriques, **53 000** points lumineux et **24 300** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Il coordonne également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **582 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **600** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »



15 800 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



70 000
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ



53 000
POINTS
LUMINEUX



8 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES



COLAS

**ÉTABLISSEMENT
DE CHATELLERAULT**

ZI NONNES SUD - CS 60223
86102 CHATELLERAULT
Tel: 05.49.21.24.54
contact.chatellerault@colas.com



Intermarché
SUPER

S.A.S. ZELIRA
28 Route de Tours
37120 CHAVEIGNES

Ets MAROLLEAU
St JAMES

Nettoyage de costumes spéciaux
Route de Richelieu – 37120 BRASLOU
Tél. 02 47 95 30 31
Mail : lasaintjames@wanadoo.fr



VAL DE SÉRIGNY
melons

21 la Belle Indienne
86230 SERIGNY
Tél : 05 49 86 08 66
site internet : www.val-de-serigny.fr
email : melon@vds86.fr

ELECTRICITE GENERALE

Port. 06 72 07 83 66 Fixe 02.47.95.31.69
3, La Croix de Relay 37120 JAULNAY

DURAND David SASU

Installation - Neuf - Rénovation - Dépannage
Mise en conformité
Motorisation de portail - VMC - Chauffage

Email: durandelectricite@sfr.fr

Devis gratuit

MAISON FUNÉRAIRE RANCHÉ

POMPES FUNEBRES FUNÉRARIUM 7j/7 - 24h/24

TRANSPORT DE CORPS
MISE EN BIÈRE À DOMICILE / FUNÉRARIUM
ORGANISATION DES OBSÈQUES
CONTRATS OBSÈQUES

07 72 24 37 63

34, av. Aristide-Gigot 30, rue Fbg St-Lazare 46, rte de Loudun
86120 LES TROIS-MOUTIERS 86200 LOUDUN 37120 RICHELIEU



Stéphane BONNET
Entreprise vidange /nettoyage
Tel : 02 47 58 70 84 / 05 16 17 11 80
Portable : 06 88 23 83 22 / Siret : 424 876 282 000 31
Email : bonnetstephane3720@neuf.fr

15 ans de solutions à tous vos projets



- Aménagements et créations de jardins
- Entretien des jardins
- Vente de matériaux



**Aménagements d'espaces publics
pour les collectivités et entreprises**

Plantations Engazonnements
Arrosage Mobiliers urbains

11 route de Champigny, 37500 Ligré www.harmony-paysages.com 02-47-95-65-25

SCAR
Ets BRIANT
 12 Les Carrières de Chauvin 37120 Chaveignes
 02.47.95.32.50

Husqvarna VALTRA

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
 INSTALLATION ET DEPANNAGE

Hervé ROBIN
 02.47.58.36.24
 POMPE A CHALEUR
 ADOUCISSEUR D'EAU
 RAMONAGE

LE BOIS BARRAULT
 37120 BRASLOU

Alpha Peinture
 Peinture - Décoration - Papiers peints
 Parquet flottant - Pose de revêtement sols & murs
 Ravalement de façade
 Vitrerie

Tél : 02 47 58 56 61
 27 route de Tours - 37120 CHAVEIGNES
 mél : alphapeinture@orange.fr
 www.peintre-37.fr

CHARPENTE COUVERTURE
CAILLER Nicolas

Zinguerie
 Menuiserie
 Escalier

Zone artisanale - 37120 BRASLOU
 Tél./Fax : 02 47 95 65 35 • Port. : 06 30 56 10 45
 sarlcailler@orange.fr

La Pierre Richelaise

TAILLE DE PIERRE - SCULPTURE
SCIAGE SUR MESURE

Tél : 02 47 58 20 32 | Fax : 09 70 63 02 92
 Port : 06 75 33 94 77
 2 route de la Juderie 37120 BRASLOU

Jardinerie LIVOIREAU

Bruno MAILLET
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h15
 et de 14h à 19h
 Le Dimanche matin de 9h à 12h30
 Route de Châtellerault - 37120 BRAYE-SOUS-FAYE
 02 47 58 24 02 - 06 08 13 44 07
 bruno.maillet9@orange.fr

POISSONNERIE ET EPICERIE AMBULANTE
 Zone sud Richelais et nord Vienne

Mardi 09h00 / 19h30
 Mercredi 09h00 / 17h30
 Jeudi 09h00 / 19h00
 Vendredi 09h00 / 19h00

06 13 95 36 38
 auxplaisirsdesterroirs@gmail.com
 @auxplaisirsdesterroirs

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 GENERAL CONSTRUCTION
PLACO - CARRELAGE - FAÏENCE

Tél. 02 47 95 31 66 - Port. 06 23 76 20 03
 Fax 02 47 58 14 78 - Courriel : faurypascal@gmail.com
 8, le Buisson Penot - 37120 CHAVEIGNES
 www.faury-maçonnerie.fr

EIRL DYS SÉBASTIEN
 Maçonnerie - carrelage - faïence - rénovation
 Travaux d'intérieur

Port. : 06.98.80.78.23
 Tél. fixe: 09.86.35.27.23
 sebastien.dys438@orange.fr
 11, rue des Lisons - 37120 La Tour-Saint-Gelin

SIRET: 53508869400018 Devis gratuit

Christelle RAIMBAULT
 Conseillère Immobilier

06 13 41 17 13
 christelle.raimbault@declic.immo

DéclicImmo
 L'immobilier commence ici
 BRASLOU
 www.declic.immo

AplusB
 Assistance et dépannage informatique

Fabien Guez
 1 La grande maison
 37120 Luzé
 02 47 58 74 33 / 06 66 46 34 23

aplusb.com@orange.fr
 http://aplusb.com

BAR - RESTAURANT - TRAITEUR
 PLATS à EMPORTER

Le Milcent
 Spécialités : fruits de mer
 et moules frites en saison
 (du 15-06 au 31-01)
 Repas groupe - Banquets - Repas famille
 Ouvert midi et soir - Fermé le mercredi

Face à l'Église 37120 BRASLOU - Tél. 02 47 95 65 01